



JURASSIEN DE CŒUR OU BERNOIS DE RAISON ?

> Une question fondamentale

Sous ce slogan présenté discrètement lors de la récente Fête du 16 Mars à Moutier, c'est un aspect fondamental de la votation que le Groupe Sanglier souhaite évoquer : celui du sentiment d'appartenance.

Car c'est bien cette question, au bout du compte, qui va peser dans la balance au-delà des considérations économiques et factuelles (qui, soit dit en passant, plaident quasiment à l'unanimité pour un maintien de la cité prévôtoise dans le canton de Berne). En effet, la dimension émotionnelle a toujours été extrêmement présente dans la « Question » jurassienne.

Moutier, plus que toute autre commune de l'Arc jurassien, cristallise les émotions autour de cette question. Question d'origines familiales et de religion certainement, de vision politique, d'activité sociale et professionnelle aussi, ce sont une multitude d'éléments subjectifs qui font que l'on se sent davantage « bernois » ou « jurassien » à Moutier.

> Et pourquoi ne pas se sentir les deux ?

Eh oui au fond, pourquoi ne pas se sentir à la fois bernois et jurassien ? Pour les plus engagés des militants (pour ne pas dire « enragés » côté séparo), ces deux éléments semblent inconciliables, voire se repoussent naturellement comme les deux pôles opposés d'un aimant...

Or, au quotidien il en est tout autrement pour la majorité de la population. D'un point de vue géographique tout d'abord, Moutier est jurassienne. Comme l'ensemble du Jura bernois d'ailleurs, d'où il tire logiquement une partie de son nom. Le massif jurassien n'en n'est pas pour autant homogène question géographie physique ; on distingue notamment dans notre région deux types de formation : jura tabulaire et jura plissé. Mais ça, c'est une autre histoire.

Ensuite, la langue est indéniablement un dénominateur commun pour les Prévôtois. Souvent assimilé au combat séparatiste, celui-ci ne possède pas pour autant le monopole de défense de la langue française. En effet, le bilinguisme du canton de Berne n'a de sens qu'avec une composante francophone forte. De plus, les gens de Moutier, de Sonvilier ou de Tavannes sont autant attachés à la culture francophone que ceux de Delémont ou Porrentruy, ces derniers n'ayant toutefois pas la même sensibilité aux avantages du bilinguisme. Par ailleurs, un observateur averti de la « Question » ne déclarait-il pas récemment dans un journal local qu'« à l'époque où le français standard était entré dans les mœurs des Jurassiens bernois depuis longtemps, on baragouinait encore en patois jurassien dans les vallées du Nord ? ».

Le Jura bernois – et la Prévôté - est une terre francophone. C'est un fait constitutif de l'ADN des gens d'ici. Voter NON le 18 juin prochain n'y changera rien. Demeurer bernois ne signifie pas pour autant « renoncer à sa culture jurassienne ». Ceux qui prédisent d'ailleurs un retour en force de la « germanisation du Jura » en cas de non sont des extrémistes, et en plus ils ont tort.



Marc Tobler à la tribune. Fête du 16 Mars 2017 – Forum de l'Arc, Moutier. Photo : Journal du Jura

**NON** LE 18
JUN !

JURASSIEN DE COEUR ... OU BERNOIS DE RAISON

**FAUT-IL VRAIMENT
CHOISIR ?!**

Le canton de Berne a grand besoin que sa minorité francophone soit forte. Et plus elle compte d'habitants, plus elle a de chances de se faire entendre. Comprenez par-là qu'avec le départ des presque 8'000 habitants de Moutier, ce sont tous les francophones du canton qui en pâtiraient.

> La double identité : une chance !

Moutier, à l'image de son arrière-pays naturel du Jura bernois joue aujourd'hui un rôle de pont : entre deux cantons, entre deux mentalités (les taiseux du Jura bernois, et les exubérants du Nord), entre deux visions de la société (la fougue jurassienne contre le pragmatisme bernois)...

Au niveau culturel, la ville est courtisée. Elle profite à ce jour de subventions de la part des deux cantons. Chaque jour, de nombreux travailleurs affluent d'outre Roche St-Jean dans les usines prévôtoises. A l'image du studio régional de la RTS « Jura-Berne », elle est choisie pour y implanter des institutions d'intérêt

régions. Moutier joue donc habilement sur les deux tableaux, et profite d'une situation finalement pas si « périphérique » que cela. En sera-t-il autrement en cas de départ avec le canton du Jura ?

Nous en sommes convaincus. A coup sûr, le fragile équilibre existant et la dynamique de « pont » seront embourbés dans un marasme et une cacophonie qui risquent de durer. Un pont, pour résister aux crues et supporter de lourdes charges, doit reposer sur de solides fondations. Or, seul le canton de Berne offre de telles garanties à la ville de Moutier. Le Jura, même s'il se présente aujourd'hui sous ses plus beaux atours, n'a ni le socle assez solide, ni les moyens d'entretenir l'ouvrage à long terme. La première année, on lui passera assurément un coup de peinture pour lui donner belle apparence. Le pont devenu jurassien subira alors les affres du temps, il sera d'abord interdit aux véhicules de plus de 3.5 tonnes, puis complètement fermé aux voitures, menaçant enfin de s'effondrer...

L'identité jurassienne n'est donc aucunement incompatible avec une appartenance bernoise. C'est même là que réside la chance de Moutier : pouvoir se servir d'un côté et de l'autre, et ainsi se forger une identité propre. Profiter des avantages structurels qu'offre le canton de Berne, tout en étant profondément ancré dans une culture francophone et un terroir jurassien. Alors à quoi bon se sentir obligé de choisir alors qu'on a déjà les deux ? Pourquoi risquer de mettre en péril cet équilibre si fragile ? Poser la question, c'est y répondre... et voter NON le 18 juin prochain !

**NON** LE 18
JUN !

POURQUOI CHOISIR L'UN OU L'AUTRE SI ON PEUT AVOIR LES DEUX?

- Moutier sera toujours francophone
 - Le Jura sera toujours notre voisin
 - Nos montagnes ne bougeront pas
 - Il faudra toujours parfois hausser le ton pour se faire entendre à Berne
- ... mais profiter des acquis bernois n'empêchera jamais personne de se sentir jurassien de coeur! Alors à quoi bon changer pour pire?





LE CJB TEMOIGNE SON ATTACHEMENT A MOUTIER



CONSEIL DU JURA BERNOIS

N'en déplaise à la majorité séparatiste du Conseil municipal de Moutier, le Conseil du Jura bernois (CJB) témoigne ouvertement son attachement au maintien de la cité en terre bernoise dans une récente conférence de presse. La tentative maladroite de censure séparatiste n'a donc pas obtenu le résultat escompté.

Plus que maladroite, la manœuvre du maire Winistörfer et de ses copains est pour le moins choquante. Comment peut-on au juste refuser à ses adversaires ce qu'on octroie sans modération à son propre camp politique ? Qui oserait encore prétendre que l'avenir du Jura bernois n'est pas intimement lié à celui de Moutier ?

De grands démocrates les séparatistes, enfin seulement quand ça les arrange... Ils sont aussi passés maîtres dans l'art de faire taire leurs adversaires, en les ostracisant au quotidien, en instaurant un climat délétère, en harcelant les contradicteurs qui se profilent mais n'ont pas les épaules assez solides pour encaisser un flot discontinu de commentaires déplacés... Pas étonnant que peu de gens de Moutier osent déclarer ouvertement qu'ils voteront non le 18 juin prochain... Alors que le maire de Moutier déclarait encore récemment à la télévision qu'à Moutier « on n'est pas au Zimbabwe », cela y ressemble pourtant de plus en plus...

Merci qui ?! Christian et Marcel !



Robert Mugabe, président du Zimbabwe, visiblement très fâché des propos tenus par Marcel Winistörfer à l'encontre de sa République. Il aurait notamment déclaré : « Tu te moques Maw'cel ! Tu te moques ! » rapportent des journalistes du « Petit jurassien » présents le 1^{er} avril dernier à Harare lors du discours tenu par le président en marge de la traditionnelle « Fête du slip ».

Mais bref venons-en à du concret. La prise de position du CJB n'a rien d'un scoop (raison de plus d'ailleurs pour n'avoir aucune raison de la censurer !). Mais tout de même, elle mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Loin d'être une déclaration de principe sans contenu, c'est un véritable plaidoyer qu'à rédigé l'organe à l'attention des Prévôtoises et Prévôtois. En 12 points, le CJB résume parfaitement l'enjeu de la votation du 18 juin. Morceaux choisis.

> Aménagement du territoire : Moutier se profile comme pôle régional

« [...] la commune figure parmi les centres régionaux d'importance cantonale dans le plan directeur, ce qui lui permettra, à l'avenir, de continuer à se développer. Le canton a désigné le secteur « Gare Sud/Nord » à Moutier comme prioritaire pour l'extension du milieu bâti en tant que pôle d'urbanisation d'importance cantonale consacré au logement. Les zones de « La Poterie » et « Les Laives » sont également considérées comme des pôles de développement stratégiques régionaux prioritaires. Le canton possède sept bâtiments à Moutier pour une valeur de 47.5 millions de francs. »

**> Vivre-ensemble : le rôle de pont, encore une fois !**

« Rester dans le canton de Berne, c'est faire le choix d'un vivre-ensemble dans un canton bilingue. Ce choix, c'est bénéficier de la richesse qu'apporte le côtoiement de deux langues, de deux cultures. C'est la possibilité de vivre, non seulement avec sa langue maternelle, mais en plus d'y ajouter celle, différente, de l'autre. C'est donc l'occasion de s'enrichir tant au niveau linguistique que personnel. »

> Formation : encore un atout côté bernois

« Spécificité bernoise, les jeunes Prévôtoises et Prévôtos peuvent bénéficier du programme de médiation culturelle « Education + Culture » financé par le CJB à hauteur de 50'000 francs pendant l'année scolaire 2015-2016 pour les seuls élèves de Moutier. Ce programme promeut l'accès des enfants et des jeunes aux institutions culturelles et aux productions artistiques et leur offre des possibilités d'échanges et d'expérimentations avec des artistes. »

> Subventions culturelles : jackpot pour Moutier !

« En 2015, la seule ville de Moutier a obtenu près de 780'000 francs en subventions culturelles de la part du CJB, par exemple pour Stand'été, le Musée jurassien des arts de Moutier, le Centre culturel de la Prévôté, l'Atelier de gravure, la Bibliothèque régionale de Moutier, le Musée du Tour automatique et la Coordination jeune public, entre autres. Cela représente un investissement financier de plus de 100 francs par habitant. »

> Des acquis face à l'incertitude

« Moutier dans le Jura bernois, c'est favoriser une situation connue, solide et enviable en tant que capitale régionale plutôt que l'ouverture d'une longue période de transition et de négociation à l'issue incertaine. C'est favoriser la continuité plutôt que la rupture, les acquis obtenus plutôt que les promesses à venir, en somme, la stabilité plutôt que l'incertitude ».

Le CJB expose ainsi des arguments factuels présentés de manière intelligente. Dès lors, on comprend mieux pourquoi la majorité séparatiste du Conseil municipal de Moutier a voulu passer ceci sous silence. A lire et à partager sans modération donc !

AGENDA

LIEU ET DATE	EVENEMENT
12.05.2017 Moutier	CONGRES DE FORCE DEMOCRATIQUE – plus d'infos suivront, réservez déjà la date !
02-03.06.2017 Champoz	FETE DE MT-GIROD – calendrier politique oblige, la fête est déplacée au 1 ^{er} week-end de juin ! Plus d'infos dans le prochain n°
18.06.2017 Moutier	VOTE DE MOUTIER SUR SON APPARTENANCE CANTONALE